

REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DU COMMERCE

10^{ème} Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du
Commerce (OMC), Nairobi du 15 au 18 décembre 2015

DECLARATION DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR MARC YOMBOUNO
MINISTRE DU COMMERCE DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Décembre 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur Général de l'OMC,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, au nom du Président de la République, Chef de l'Etat Pr Alpha CONDE, son Gouvernement et du peuple de Guinée, de remercier le peuple et le Gouvernement de la République de Kenya pour l'accueil et l'hospitalité toute africaine, dont a bénéficié ma Délégation et moi-même, depuis notre arrivée dans ce beau pays.

Ces remerciements s'adressent également au Directeur Général Monsieur Roberto Azevêdo et au personnel du Secrétariat de l'OMC pour le rapport présenté et pour les bonnes dispositions prises en vue de la tenue de la présente conférence, qui se tient pour la première fois dans un pays africain.

Madame le Présidente,

Il y a plus de quatorze ans que les membres de l'OMC ont amorcé le Programme de Doha pour le Développement, avec pour espoir que la dimension développement soit au cœur de toutes nos décisions.

La Guinée tient à réaffirmer son soutien à ce programme, seule opportunité pour les pays économiquement faibles, d'intégrer le système commercial multilatéral et d'en tirer profit.

Mon pays souhaite que le cycle de Doha soit enfin conclu, afin de permettre à l'OMC, non seulement d'honorer ses engagements, mais surtout de permettre à notre organisation de conserver sa légitimité et son devoir de garant d'un système commercial multilatéral transparent, ouvert et prévisible.

Le rôle de soutien que joue le commerce en faveur des secteurs productifs comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme, l'artisanat dans de nombreux pays en développement, devient de plus en plus important.

La République de Guinée fait sienne les déclarations faites par l'Union Africaine, le Groupe des ACP et le Groupe des PMA.

Nous demandons également que soient préservées, les flexibilités négociées en faveur des pays en développement et qu'elles soient largement prises en compte dans les principes d'inclusion et de transparence.

La République de Guinée invite les membres à s'engager concrètement sur les sujets de négociations pour lesquels il y a des avancées. A cet égard, nous exhortons les membres à adopter un paquet contraignant en faveur des PMA et qui prendrait en compte les décisions de Bali sur l'opérationnalisation de la dérogation concernant le traitement préférentiel pour les services et fournisseurs de services des PMA, des règles d'origine préférentielle pour les PMA, un accès au marché en franchise de droit et sans contingent pour les produits en provenance des PMA.

Madame la Présidente,

Le coton est une question de survie pour bon nombre d'économies africaines, y compris la Guinée. C'est pourquoi, mon pays demande que cette problématique soit traitée, de sorte que les pertes de revenus liées aux subventions et aux soutiens internes appliqués par les partenaires soient éliminées. Le caractère social et économique de l'agriculture rend ce secteur très sensible dans les PMA, c'est pourquoi il doit bénéficier d'une attention toute particulière.

Nous exhortons les membres à éliminer toutes les formes de subventions qui créent des distorsions et des préjudices aux économies de nos pays.

La République de Guinée réaffirme son attachement aux dispositions du Traitement Spécial et Différencié (TSD) contenues dans les différents accords de l'OMC et toutes les décisions y afférentes.

Nous exhortons donc les membres à traiter de façon plus responsables les propositions sur le TSD présentées par les ACP, ayant un caractère économiquement avantageux et pouvant créer la base industrielle pour nos pays.

Madame la Présidente,

Le Cadre intégré renforcé étant un Programme d'Aide pour le Commerce permettant aux PMA de profiter des opportunités d'accès aux marchés régionaux, et mondiaux, aussi, il favorise leur participation aux chaînes de valeurs, à travers le renforcement des capacités humaines, structurelles et le respect des normes qui favorisent l'accès aux marchés.

C'est l'occasion pour mon pays de remercier le Directeur général de l'OMC d'avoir organisé la conférence de mobilisation des ressources pour la deuxième phase du CIR, en marge de cette Dixième conférence ministérielle et d'exhorter les Donateurs à mieux doter le fonds d'affectation spéciale dédié au CIR. Pour pérenniser le CIR, il nous faudra des ressources prévisibles, durables et effectives.

En effet, comme vous le savez, la Guinée bénéficie d'un projet de la catégorie 2 du Cadre Intégré Renforcé sur la mangue. Ledit projet appuie les paysans à développer la filière mangue, allant de la production à la commercialisation, toute chose qui aide le Gouvernement Guinéen dans ses efforts de lutte contre la pauvreté.

La République de Guinée souhaite vivement que la 10^{ème} Conférence Ministérielle de l'OMC, soit sanctionnée par une déclaration qui doit proposer des pistes de solutions relatives aux différents problèmes qui bloquent, d'une part le fonctionnement normal du système commercial multilatéral et d'autre part, l'économie mondiale dans sa généralité.

Mon pays réitère son attachement aux négociations commerciales multilatérales, car l'Accord de Paris sur le climat et les objectifs du développement durable adoptés par les Nations Unies prouvent clairement que la volonté politique peut soulever des montagnes dans les négociations multilatérales pour trouver un accord.

Madame la Présidente,

Mon pays est convaincu que si la volonté politique des membres de l'OMC prend le dessus sur les intérêts personnels, Nairobi sera un

succès pour le bien-être et le développement socioéconomique de nos populations.

Pour conclure, Madame la Présidente, permettez-moi de m'acquitter d'un agréable devoir, celui d'exprimer ma gratitude au Président Uhuru KENYATA. Sa présence à la cérémonie d'ouverture de cette 10^{ème} Conférence Ministérielle est la preuve de l'engagement profond des dirigeants du Kenya, en faveur du système commercial multilatéral.

Permettez-moi aussi, de féliciter la République Sœur du Liberia et la République Islamique d'Afghanistan pour leur accession à l'OMC.

Enfin, Madame la Présidente, veuillez transmettre à Son Excellence Monsieur le Président Kenyata, les salutations les plus fraternelles de son Frère Son Excellence le Pr Alpha CONDE, Président de la République de Guinée et Chef de l'Etat.

Je vous remercie pour votre aimable attention !